

VILLE DE
RIORGES

N° 5_1

OBJET :

**ACTION SOCIALE-SANTE-
JEUNESSE**

**DOTATION DE SOLIDARITE
URBAINE DE COHESION
SOCIALE**

RAPPORT ANNUEL 2016

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 21 DECEMBRE 2017 - 20 h 30

LE MAIRE CERTIFIE

1. *Que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée, par extrait à la porte de la Mairie le 22 décembre 2017.*

2. *Que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance, était de 33 sur lesquels il y avait 27 membres présents, savoir :*

Jean-Luc CHERVIN, *maire* ; Martine SCHMÜCK, Eric MICHAUD, Véronique MOUILLER, Jacky BARRAUD, Nathalie TISSIER-MICHAUD, Nabih NEJJAR, Pascale THORAL, Alain CHAUDAGNE, *adjoints* ; Bernard JAYOL, Alain ASTIER, Gilles CONVERT, Roland DEVIS, Christian SEON, Nicole AZY, Pierre BARNET, Michelle BOUCHET, Brigitte MACAUDIERE, Isabelle BERTHELOT, Valérie MACHON, André CHAUVET, Chantal LACOUR, Suzanne LACOTE, Martine LAROCHE-SZYMCAK, Guy CONSTANT, Patrice RIVOIRE, Florence COLOMB, *conseillers municipaux*.

Absents avec excuses :

Stéphane JEVAUDAN, *adjoint* ; Thierry ROLLET, Blandine LATHUILIERE, Elodie PINSARD-BARROCAL, Andrée RICCETTI, *conseillers municipaux*.

Absent sans excuses :

Rémy MUCYO, *conseiller municipal*.

Secrétaire élu pour la durée de la session : Brigitte MACAUDIERE

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée, le pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMS DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Stéphane JEVAUDAN Thierry ROLLET Blandine LATHUILIERE Elodie PINSARD-BARROCAL Andrée RICCETTI	Alain ASTIER Eric MICHAUD Martine SCHMÜCK Chantal LACOUR Suzanne LACOTE

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

1 élu absent sans pouvoir : Rémy MUCYO

ACTION SOCIALE-SANTE-JEUNESSE

**DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE DE COHESION SOCIALE
RAPPORT ANNUEL 2016**

Martine SCHMÜCK, première adjointe, déléguée à l'action sociale, la santé et la jeunesse, expose à l'assemblée :

"La commune de Riorges a perçu en 2017 de l'Etat, une dotation de solidarité urbaine d'un montant de 92 868 € conformément à l'article L 2334-13 du CGCT. Cette dotation a pour objet, conformément à l'article L 2334-15 du CGCT, de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une insuffisance de leurs ressources et qui supportent des charges élevées.

Le code général des collectivités territoriales fait obligation aux bénéficiaires de la DSUCS d'établir un rapport annuel retraçant l'utilisation des fonds tant en investissement qu'en fonctionnement.

La dépense éligible est inscrite en section de fonctionnement pour un montant de 642 787,34 €.

L'année 2016 a été marquée par une attention particulière pour les publics en précarité, les personnes âgées, les jeunes, les familles.

L'ensemble des recettes se monte à 229 063,13 € (la présente DSU comprise), elles proviennent

- de l'Etat (réforme des rythmes scolaires) ;
- de la CAF de la Loire (ALSH, CEJ) ;
- du Département de la Loire (ALSH)

La dépense nette communale est donc de 413 724,21 €.

Ces éléments financiers sont détaillés dans le tableau annexé à la présente délibération."

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le rapport 2016 relatif à la DSUCS.

Ont signé au registre tous les membres présents

Certifié,

Riorges, le 22 décembre 2017

Le Maire

Jean-Luc CHERVIN



BUDGET COMMUNAL

Dépenses

Actions	2014	2015	2016
Centre social	238 000.00 €	238 000.00 €	231 000.00 €
Politique Ville chantier éducatif	25 933.14 €	26 108.00 €	26 320.00 €
Subvention aux associations de lutte contre les exclusions	16 225.00 €	16 225.00 €	17 725.00 €
Comité roannais de vacances	15 700.00 €	15 700.00 €	16 372.00 €
Contrat enfance jeunesse volet jeunesse(hors centre social)	55 648.97 €	46 962.34 €	24 937.29 €
Contrat éducatif local	135 895.00 €	148 885.19 €	150 533.05 €
Subvention CCAS	175 520.00 €	145 371.00 €	175 900.00 €
Total fonctionnement	662 922.11 €	637 251.53 €	642 787.34 €
Travaux d'investissement Centre social			
Centre social travaux en régie			
Achat de materiel Foyer Pierre Laroque			
Travaux d'investissement Maison des sociétés			
Travaux d'investissement local distribution alimentaire	5 154.30 €	115 908.68 €	
Travaux d'investissement Maison de quartier du Pontet			
Logement social Rue St Alban			
Total investissement	5 154.30 €	115 908.68 €	- €
Total général	668 076.41 €	753 160.21 €	642 787.34 €

Recettes

Actions	2014	2015	2016
Prestation de service CAF CEJ Volet jeunesse	62 861.49 €	68 957.86 €	68 460.09 €
Prestation de service CAF et CG ALSH	26 188.80 €	20 311.83 €	21 035.04 €
Subvention Etat Réforme des rythmes scolaires	45 616.66 €	46 333.34 €	46 700.00 €
Subvention Etat Contrat de Ville	3 500.00 €		
Dotations de solidarité urbaine et de cohésion sociale	92 868.00 €	92 868.00 €	92 868.00 €
Total	231 034.95 €	228 471.03 €	229 063.13 €

Dépense nette	437 041.46 €	524 689.18 €	413 724.21 €
----------------------	---------------------	---------------------	---------------------

Les sommes inscrites représentent :

- pour le centre social et le CRV : les subventions municipales
- pour le chantier éducatif, le reste à charge pour Riorges avec valorisation des dépenses masses salariale et gestion

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201840-20171221-5_1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/12/2017

Affichage : 22/12/2017